

REPONSE

(No. 148-a.)

A un ordre de l'Assemblée Législative, en date du 20 février 1890, pour :

Une copie du rapport fait par la Révérende Sœur Thérèse de Jésus et le Dr. Vallée, après leur voyage en Europe, l'été dernier.

(Signé)

CHS.-A.-ERN. GAGNON,

Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Québec, 4 mars 1890. }